

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 9 novembre 2017

M. Pierre Méthé
Secrétaire par intérim.
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4011-2017 Hydro-Québec - Demande relative à l'établissement des
tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2018-2019
DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI POUR LE DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ
N/D : 1001-107**

Cher monsieur Méthé,

Par la présente, nous demandons une prolongation du délai de dépôt de la preuve accordé aux intervenants par la Régie prévu pour le 13 novembre prochain, tel qu'en fait foi sa lettre du 13 octobre 2017 (A-0016).

Dans sa décision D-2017-105 du 20 septembre dernier (A-0011), la Régie a établie au paragraphe 94 un calendrier des échéances¹ fixant le dépôt des réponses d'Hydro-Québec aux DDR au 12 octobre 2017. Cependant, devant l'impossibilité de respecter ce délai compte tenu notamment de circonstances dans la préparation d'autres dossiers et d'audiences, Hydro-Québec demande une prolongation de délai du dépôt de ses réponses au 24 octobre dernier.² Cette demande de prolongation de délai jusqu'au 24 octobre 2017 fut accueillie par la Régie.³

Le 25 octobre, les réponses d'Hydro-Québec aux DDR du ROÉÉ (B-0093) sont déposées au SDÉ.

¹ http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPrj/R-4011-2017-A-0011-Dec-Dec-2017_09_20.pdf

² http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPrj/R-4011-2017-B-0076-DDR-Dec-2017_10_12.pdf

³ http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPrj/R-4011-2017-A-0016-DDR-Dec-2017_10_13.pdf

Le 30 octobre 2017, le ROÉÉ dépose une contestation aux réponses d'Hydro-Québec à la demande de renseignements no. 1 du ROÉÉ (C-ROÉÉ-0008) en ce qui concerne la réponse à la question 3.4 de ladite demande. Cette constatation de l'intervenant est appuyée par la Régie dans sa décision du 8 novembre dernier (D-2017-121) et elle demande, par conséquent, à Hydro-Québec de répondre à la question 3.4, considérant la pertinence de celle-ci.

Compte tenu des modifications d'échéancier étayées aux paragraphes qui précèdent, le dépôt de la preuve des intervenants a été déplacé au 13 novembre prochain. Cependant, dans le cas du ROÉÉ, celui-ci demande respectueusement à la Régie de bien vouloir lui accorder une prolongation de délai d'une semaine suivant la réponse par Hydro-Québec afin d'établir sa preuve et ce, pour les motifs suivants, soit :

- Considérant le délai accordé à Hydro-Québec pour le dépôt de ses réponses, le temps de la contestation et l'attente de la réponse à l'importante question 3.4 de la DDR no. 1 du ROÉÉ, le ROÉÉ ne disposera pas de suffisamment de temps afin d'analyser la réponse, de consulter ses membres et de produire sa preuve pour le 13 novembre. À cet égard, le ROÉÉ note que le calendrier fixé à la décision D-2017-105 envisage une période de trois semaines entre les réponses aux DDR et le dépôt de la preuve des intervenants.
- De plus, l'un des analystes du ROÉÉ dans le présent dossier, monsieur Jean-Pierre Finet, passera la journée de demain, le vendredi 10 novembre 2017 à l'hôpital pour des examens médicaux. Il ne sera pas en mesure de compléter ses analyses et de produire les documents nécessaires à l'établissement de la preuve du ROÉÉ pour le lundi 13 novembre à midi.

Le ROÉÉ note enfin, le 30 octobre 2017, que le début des audiences dans le présent dossier a été repoussé du 30 novembre (D-2017-086, par. 18 et D-2017-105, par. 94) au 5 décembre prochain (A-0017).⁴ Nous faisons donc respectueusement valoir que le délai demandé par le ROÉÉ ne porterait préjudice aux autres parties et ne retarderait pas le traitement du présent dossier par la Régie.

⁴ http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPrj/R-4011-2017-A-0017-Audi-Dec-2017_10_30.pdf

Veillez accepter, cher monsieur Méthé, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

p.j.
cc: (courriel seulement)
Me Simon Turmel, Hydro-Québec J.-P. Finet, analyste
Bertrand Schepper
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROÉÉ